

Face aux inondations, notre priorité, votre sécurité !

Le débordement de la Charente, particulièrement à Saintes, a amené Enedis à mettre hors tension, à titre préventif, des installations de distribution d'électricité afin de protéger les populations et de préserver le matériel.

L'inondation d'une maison est un événement stressant. Dans la précipitation, attention aux accidents électriques, votre sécurité et celle de vos proches est plus importante que tout.

Ne touchez jamais à des installations électriques **immergées ou humides** (tableau, prises, interrupteurs, appareils électroménagers...).

Si vous pouvez atteindre votre disjoncteur principal en toute sécurité, c'est-à-dire si vous êtes sur une zone sèche, sans danger d'entrer en contact avec de l'eau ou des éléments mouillés, **coupez le courant**.

Si l'accès au disjoncteur vous paraît dangereux, par exemple s'il est immergé ou si le sol autour est mouillé, n'y touchez surtout pas : évacuez la zone et signalez-nous l'incident.

Si vous utilisez un groupe électrogène, **mettez le disjoncteur sur 0**.

En cas de panne ou d'anomalie sur le réseau électrique, contactez le service dépannage

09 726 750 17

appel non surtaxé - 24h/24 et 7j/7